

LE MOLSHEMIEN

BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE MOLSHEIM

N°75

1615 - 2015 : Eglise des Jésuites

400^e anniversaire de la pose de la 1^{ère} pierre

DES EXPOSITIONS
DES CONCERTS
DES VISITES
DES CONFÉRENCES
de février à juin 2015

Christophe Hoerter

Rester en haut
de l'échelle



APE

S'inscrire,
c'est s'engager !



Concours de Noël

Que les lumières
soient !



Au sommaire

CHRONO'FER
CHANGEMENT DE PROPRIETAIRE
Repassage au poids
Pressing - Retouche
Relais colis
13 rue de la Boucherie
67120 MOLSCHEIM
03 88 04 85 24

cora Dorlisheim
à cora Dorlisheim, c'est pas pareil
Toute l'équipe de cora Dorlisheim
vous souhaite de Joyeuses Fêtes
et vous présente
ses Meilleurs Voeux
pour la Nouvelle Année !
2015
"D'ganz Cora Dorlisheim Männschaft
wünscht Èjch e schèni Wihnàachte
un e Gleckliches Neijohr"
www.cora.fr/dorlisheim et sur cora dorlisheim

-15%
SUR VOS NOUVELLES
LUNETTES OPTIQUES*
Jusqu'au 30/06/15
VOTRE
2ÈME PAIRE
à partir de
1€
de plus !
OPTICIENS
Maurice Frères
MOLSCHEIM
8 Allée Jean-Pierre Carl
03 88 38 54 90
 www.maurice-freres.com
*Voir conditions en magasin.

EVENEMENT

1615 - 2015 : Eglise des Jésuites

400^e anniversaire
de la pose de la 1^{ère} pierre Pages 4 et 5

ECONOMIE

Christophe toiture services

Rester en haut de l'échelle Pages 6 et 7

EDUCATION

Activités péri-éducatives

S'inscrire c'est s'engager Pages 8 et 9

HISTOIRE

La gare SNCF à l'honneur

150 ans de chemin de fer à Molsheim Pages 10 et 11

REPORTAGE

Réforme territoriale

Vivre sans l'Alsace Pages 12 et 13

Rallye de France-Alsace le 3 octobre

Latvala, roi de l'asphalte Pages 14 et 15

VIE LOCALE

Concours des lumières de Noël

Que les lumières soient ! Pages 16 et 17

Ecole élémentaire de la Monnaie

125 casques et gilets distribués Page 18

Aide à domicile

L'Abrapa recrute Page 18

Allée Pierre Klingenfus

Volontaire et courageux Page 19

SPORT

Auto racing sport

La saga de l'asphalte Pages 20 et 21

COMMERCE

Commerce de proximité

Molsheim décroche un 2^e sourire Page 22

Quoi de neuf à Molsheim ? Pages 22 et 23

SERVICES TECHNIQUES

Chantiers à Molsheim

Le point sur les travaux Pages 24 et 25

DROIT D'EXPRESSION DES ÉLUS

Les tribunes Page 26

ETAT CIVIL

Carnets rose et blanc Page 27

En couverture, l'Eglise des Jésuites Photo et composition Régine Sérange

Directeur de la publication : Laurent Furst
Co-directeur de la publication : Jean-Sébastien Kouzmin
Comité de rédaction : Laurent Furst, Grégory Oswald et Régine Sérange
Relecture : Martine Barthel, Annette Krieger, Annie Laurant, Renée Serrats et Clarisse Urweiler
Coordination, et mise en page : Régine Sérange
Photos : Mairie de Molsheim et documents remis
Publicité & impression : Chryss Imprimerie
Dépôt légal à parution : www.molsheim.fr



Pourquoi casser ce qui fonctionne encore ?

Madame, Monsieur, cher concitoyen,

Lorsque je regarde la situation de la France, je suis inquiet. Depuis l'élection du Président de la République, le nombre de chômeurs a augmenté de près de 530 000 personnes. Le déficit de l'Etat, malgré des hausses d'impôts sans précédent, ne se réduit pas, la dette devient abyssale : 2 000 000 000 000 €, soit 30 000 euros par Français.

Lorsque je regarde ma Région, je la vois disparaître, intégrée de force dans un ensemble sans âme, plus grand que la Belgique ou la Suisse. Cette réforme coûtera plus cher en fonctionnement, et pour les Alsaciens ce sera la double peine : plus d'impôts pour les citoyens et moins d'argent pour nos territoires.

Lorsque j'étudie les comptes de la Ville, je déplore de voir nos efforts de maîtrise des dépenses et de désendettement total mis à mal par la baisse des dotations et les prélèvements opérés par l'Etat. En deux ans nous aurons été privés de 25 % de notre capacité d'investissement.

Alors oui, je suis en colère, déçu, révolté par des décisions qui fragilisent notre pays, notre région, notre ville. Au fond de moi je me pose une question : pourquoi casser ce qui fonctionne encore ?

Je n'ai pas l'habitude d'étaler mes sentiments mais dire les choses me semble aujourd'hui plus nécessaire que jamais, et même si je dois déplaire à certains, je ne me tairai pas.

Vous ayant confié ce que j'avais sur le cœur, je voudrais simplement vous exprimer tous mes vœux en cette période si importante pour chacune et chacun d'entre nous.

Que le temps de Noël soit pour vous un temps de paix, de sérénité et de joie partagée. Ayons une pensée particulière pour celles et ceux qui connaissent la peine d'une vie trop dure, la souffrance de la maladie, l'incertitude face à l'avenir.

Je forme le vœu d'une année 2015 porteuse de vraies réponses aux problèmes de notre pays. Qu'elle soit une grande et belle année, riche de joie et de satisfactions. Espérons connaître 365 jours de progrès afin d'ouvrir un nouveau chapitre du beau livre de notre histoire commune.

Bien cordialement,

*Votre Maire,
Laurent Furst*



1615 - 2015 : 400^e anniversaire de la pose de la première pierre de l'église des Jésuites

Un programme divin

L'église des Jésuites s'apprête à fêter son 400^e anniversaire. La messe inaugurale est célébrée en novembre 1617, soit à peine 2 ans et 9 mois après la pose de la première pierre. Une prouesse technique que Molsheim célébrera de février à juin 2015, avec comme point d'orgue la consécration du nouvel autel par Monseigneur Jean-Pierre Grallet le dimanche 14 juin à 10 h.

A lors que Strasbourg fête le millénaire des fondations de la cathédrale, Molsheim se prépare à honorer le 400^e anniversaire de la pose de la première pierre de l'église des Jésuites.

C'est en 1580 que l'évêque Jean de Manderscheidt accueille les Jésuites et les installe dans la chapelle et l'ancien hôpital désaffecté. Très érudits, les disciples d'Ignace de Loyola ouvrent un collège et accueillent près de 80 élèves en 1581. En 1611, le nouvel évêque Léopold d'Autriche décide alors la construction de la nouvelle église

des Jésuites dédiée à la Vierge et à la sainte Trinité ainsi que du collège attenant.

Grande et lumineuse

En février 1615, la première pierre est posée. La messe inaugurale est célébrée en novembre 1617, soit à peine 2 ans et 9 mois plus tard. Consacrée en 1618, elle devient église paroissiale après la Révolution à la place de l'église Saint-Georges qui se dressait sur la place du Marché et qui tombait en ruines.

L'extérieur exerce une forte impression sur le visiteur. A l'origine, trois clochers surmontaient son toit. L'actuelle tour Saint-Michel culmine à 45 m et offre un remarquable point de vue sur la ville, son vignoble et les environs.

Edifice à prédominance gothique, le bâtiment révèle sur sa façade de superbes fenêtres à remplages. Quand le visiteur pénètre à l'intérieur, il est subjugué à la fois par sa grandeur et sa luminosité. Par la taille, les Jésuites veulent témoigner de la puissance du catholicisme face à Stras-

bourg, la protestante. Quant à la lumière qui pénètre dans l'église, elle symbolise la parole divine qui éclaire les fidèles.

Pour commémorer cet anniversaire, la Ville et la paroisse catholique organisent une série de manifestations alliant expositions, conférences, visites guidées originales, parcours insolites

et concerts pour replonger dans cette ambiance historique autour de la contre-réforme.

Jean Simon, premier adjoint en charge des affaires culturelles et cultuelles, et le curé doyen Joseph Donius, soutenus par le conseil de fabrique, les associations des Amis de l'église des Jésuites et des Amis de l'orgue Silbermann,

l'office de tourisme de la région de Molsheim-Mutzig ainsi que par le Club vosgien, entendent mettre à l'honneur ce symbole emblématique du patrimoine local qui passe pour être la plus vaste église d'Alsace après l'incontournable cathédrale de Strasbourg.

R.S.

Cinq mois pour redécouvrir l'église des Jésuites

Mois	Date	Manifestations
Février	dim 22 février à 15 h à l'église des Jésuites	Visite guidée par Dany Schitter. Aspects insolites de l'église... Possibilité de visiter l'ancien collège à 14 h 30. Concert orgue et trompette à 17 h
	jeu 26 février à 20 h au caveau Bugatti (Monnaie)	Conférence du Père Philippe Lécrivain "Les Jésuites, histoire de leur ordre et de leur spiritualité"
Mars	mar 10 mars à 20 h au caveau Bugatti (Monnaie)	Conférence "Réforme protestante et contre-réforme catholique en Alsace, notamment à Molsheim" Intervenant : professeur Francis Rapp, membre de l'Académie
	sam 21 mars à 14 h à l'église des Jésuites	Visite commentée "Découverte de l'architecture gothique et baroque de l'église des Jésuites" par Jean-Jacques Virot, professeur d'architecture à l'Institut national des Sciences appliquées de Strasbourg
	dim 22 mars à 17 h à l'église des Jésuites	Concert "Chants de la Passion du Christ avec la manécanterie Saint-Jean de Colmar" organisé par les Amis de l'orgue Silbermann
Avril	mar 7 avril à 20 h au caveau de la Chartreuse	Conférence "Molsheim, cœur du diocèse pendant la contre-réforme" par le chanoine Bernard Xibaut, historien et chancelier de l'archevêché
	ven 17 avril à 21 h au Parc des Jésuites	Visite guidée nocturne par Dany Schitter. Rendez-vous au parc de Jésuites près de la Chapelle des Enfants de Marie
	dim 26 avril à 15 h à l'église des Jésuites	Visite guidée par Dany Schitter et ouverture de l'accès à la tour Saint-Michel
Mai	jeudi 14 mai	"Sur les pas des Jésuites". Parcours pédestre de l'église à la chapelle de Maria Altbronn d'Ergersheim avec le Club vosgien de Molsheim-Mutzig
Juin	première quinzaine de juin	Actions pour les scolaires par Dany Schitter
	dim 14 juin à partir de 10 h	à 10 h : Office religieux célébré par Mgr Jean-Pierre Grallet avec la consécration du maître-autel à 11 h 30 : Réception de la Ville à la Monnaie puis repas festif à l'Espace Saint-Joseph (sur réservation).

Christophe toiture services

Rester en haut de l'échelle

Le 1^{er} avril 2014, Christophe Hoerter a créé l'EURL Christophe Toiture services, une entreprise spécialisée dans la charpente, la couverture et la zinguerie. Agé de 43 ans, l'artisan a préféré sauter le pas après avoir été tour à tour salarié puis associé au sein d'une société coopérative et participative. Retour sur un parcours atypique qui force le respect.



Après un parcours professionnel mouvementé, Christophe Hoerter a créé sa propre entreprise de couverture, toiture et zinguerie.

Rien ne prédestinait a priori Christophe Hoerter à créer sa propre entreprise. En 1991, après une formation de charpentier couvreur, le voilà qui intègre l'entreprise marilégienne GTG. Jusque là rien d'anormal. Victime d'une première faillite en 1995, l'entreprise se relève. En 2007, le suicide du gérant place la société en redressement judiciaire.

La machine s'embourbe peu à peu. Pourtant les carnets de commande étaient pleins, assure Christophe Hoerter

La création d'une Scop

Mais les dettes, elles, s'accumulaient paradoxalement. La situation était ubuesque. Les 15 employés étaient "surbookés", les

Ce qu'il faut savoir !

Christophe Toiture services
Charpente, couverture, zinguerie
14 rue Jenner
Tél. 07 87 04 66 02
Email : christophe.toiture@orange.fr

commandes affluaient mais les banques ne voulaient rien entendre et ne pas combler le trou de la trésorerie. En 2011, c'est le dépôt de bilan. Avec sept autres collègues, Christophe décide de se retrouver les manches et de se jeter à l'eau. "Il fallait bien honorer nos commandes", justifie l'artisan. Sur les conseils de son frère, il crée une Société coopérative et participative.

2 000 € sur la table

En octobre 2011, la Scop ossature bois voit le jour, dotée d'un capital social de 7 000 €. Exploitée sous forme de société à responsabilité limitée, la Scop a un statut juridique particulier. "Tous les salariés sont des associés majoritaires et élisent leur propre dirigeant", explique l'artisan qui y croyait dur comme fer. Outre les allocations versées par Pôle emploi, il injecte même





Dans un premier temps, Christophe Hoerter a volontairement restreint son champ d'intervention sur un rayon de 15 à 20 kilomètres autour de Molsheim. Il privilégie également les petits chantiers à taille humaine... (Photos Lorentz- Molsheim)

2 000 € dans l'affaire. *"Nous avons deux à trois chantiers à réaliser. Tout se passait bien"*. Et puis avec l'arrivée de l'hiver, les affaires se sont montrées plus frileuses mais pas de quoi s'inquiéter. Christophe pensait que tout le monde était logé à la même enseigne. *"Nous travaillions pour nous mais je me suis aperçu, un peu tard que nous n'avions pas tous la même conception du travail"*. En décembre 2013, le couperet tombe. C'est le licenciement économique. Une épreuve un peu dure à surmonter au départ

avec un passage obligé par la case Pôle emploi. Loin de baisser les bras, Christophe rebondit. Outre l'aspect technique qu'il maîtrise, il faut apprendre à rédiger des devis et développer le sens du commerce. Son entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée ou EURL, il la crée le 1^{er} avril 2014, un peu comme un pied de nez au destin. Il n'hésite pas à activer son réseau professionnel et dénicher ses premiers chantiers, *"essentiellement par le bouche à oreilles"* Depuis, il poursuit son ascension

sur les toits et à la lecture de son carnet de commandes, il constate que les affaires reprennent. De quoi être plus serein. Egalement très investi dans la vie associative, notamment au sein du Cercle Saint-Georges et de l'Association Saint-Joseph, Christophe est toujours prêt à rendre service. Et c'est aussi un peu grâce à son engagement et à sa volonté de s'en sortir qu'il poursuit son bonhomme de chemin.

Régine Sérange



Activités péri-éducatives

S'inscrire c'est s'engager !

Initiées en septembre 2014, les activités péri-éducatives se déroulent le mercredi matin de 8 h à 9 h 30 sur les trois sites des écoles maternelles du Centre, des Prés et de la Bruche. Pour le 1^{er} trimestre, 185 enfants, soit un peu plus de la moitié des effectifs sont inscrits aux différents ateliers proposés par la Ville. Mais le taux d'absentéisme reste élevé...



Une fois réveillés et équipés de leurs chaussons, les élèves de maternelles sont fin prêts pour poursuivre leur cycle d'activités. En route vers les APE !

APE, mode d'emploi !

Les Activités péri-éducatives restent facultatives. Les inscriptions sont effectuées pour chaque trimestre. Le Service scolaire et périscolaire rappelle toutefois que les enfants préalablement inscrits doivent assister à toutes les séances du trimestre et venir à l'heure !
Renseignements SSP - tél. 03 88 49 58 37

8 heures du matin. Comme chaque mercredi, les enfants se bousculent, avec lenteur toutefois, aux portes des écoles. "Ils devraient déjà être en salle prêts à commencer les APE", explique l'une des assistantes maternelles. APE, comme activités péri-éducatives. Leur but est de développer la motricité, de coordonner les mouvements, d'encourager la communication, de stimuler l'imaginaire par la créativité. Avec la réforme des rythmes scolaires, pas facile pour les petits bouts de chou de se lever cinq jours d'affilée tout en restant frais et dispos. Toujours est-il que le plus dur est de se mettre en route. Mais une fois que les neurones sont connectés, tout s'enchaîne ou presque...

La Ville de Molsheim propose ainsi différents ateliers:

- 1 Zumba. Les enfants apprennent à coordonner différents gestes et à bouger ensemble
- 2+7 Baby - gym. Cet atelier permet aux enfants de maîtriser leurs mouvements et leur énergie.
- 3+4 Jeux musicaux. Pour les bouts de chou, il s'agit de manipuler, d'explorer les gestes sonores et de mettre en valeur des éléments rythmiques et des instruments de percussion
- 5 Rythm and bouge, un atelier tonique pour s'exprimer sur la musique, avec un apprentissage des danses du monde
- 6 Autour du livre : Les enfants peuvent soit écouter une histoire soit butiner de livre en livre. L'atelier fait la part belle à la discussion.
- 8 Tous en scène : Chanter et improviser des saynètes ou comment exprimer ses émotions et prendre confiance en soi.

D'autres ateliers de bricolage permettent de développer le sens créatif des enfants. Encadrés par des intervenants extérieurs expérimentés, ils s'inscrivent dans un projet pédagogique élaboré par les différents services compétents de la Ville.



La gare SNCF à l'honneur

150 ans de chemin de fer à Molsheim

Au cours des derniers mois, plusieurs événements ont marqué ce grand anniversaire, autour de la pose d'une plaque commémorative en gare de Molsheim, d'une importante exposition au Musée de la Chartreuse et d'une publication abondamment illustrée.

Dès 1838, lors du projet de ligne ferroviaire de Strasbourg à Bâle, on avait envisagé une variante partant de Strasbourg pour se diriger vers Molsheim et longer ensuite les collines jusqu'à Sélestat ; mais ce premier tracé fut abandonné pour des raisons budgétaires. Quinze ans plus tard, l'idée d'une voie ferrée le long des Vosges refit surface.

L'arrivée du chemin de fer

La question se précisa au printemps 1860 lorsque fut créée la société du "Chemin de fer vicinal de Strasbourg au pied des Vosges", chargée de la construction des différentes stations, des maisons de garde et des barrières. En revanche, la fourniture du matériel roulant et les frais d'exploitation furent confiés à la "Compagnie de l'Est" qui s'engagea à mettre en service un minimum de trois trains par jour.

Fin 1862, les deux tiers des travaux de terrassement étaient achevés ainsi que 112 des 136 ouvrages d'art prévus sur la ligne. Le prolongement de la voie vers Saverne et vers Sélestat fut d'abord limité à Wasselonne et à Barr, pour ne pas faire concurrence aux grandes lignes Paris-Strasbourg et Strasbourg-Bâle, déjà existantes.

Le jour J fut fixé au dimanche 25 septembre 1864. Les invités (en provenance de Barr, Obernai, Rosheim, Wasselonne et Strasbourg) arrivèrent à 9 h 20 en gare de Molsheim, où ils assistèrent à une messe en plein air, puis à l'inauguration proprement dite, suivie d'un grand banquet présidé par le préfet Stanislas Migneret.

Le nœud ferroviaire de Molsheim

Le trafic des voyageurs fut important dès les premières années d'exploitation. Ordonné en 1873 par l'empereur Guillaume I^{er}, le prolongement de la ligne vers Saverne ne devint effectif que quatre ans plus tard, de même que la section Barr-Sélestat qui achevait ainsi la ligne Saverne-Sélestat, *via* Molsheim, officiellement ouverte à la circulation le 1^{er} août 1877.



Inauguration de la première gare de Molsheim, le 25 septembre 1864. Sur la droite, la locomotive "Est 0.034" ayant tracté le convoi officiel depuis Strasbourg ; sur la gauche, l'hôtel de la Gare (futur hôtel Heim) en cours de construction.

Reliant ainsi deux zones prospères et industrielles avec le réseau européen de chemin de fer, la mise en service de cette nouvelle ligne renforçait le nœud ferroviaire de Molsheim, dont la gare devient rapidement le siège d'un important trafic de transit. Pour éviter que la convergence des trains des lignes Saverne-Sélestat et Strasbourg-Rothau ne rendent l'exploitation trop dangereuse, la "Direction générale des chemins de fer d'Alsace-Lorraine" décida, en 1879, de faire passer la première ligne en hauteur par rapport à l'autre. Ainsi débutèrent d'importants travaux qui s'étalèrent sur trois ans. Désormais, les trains allant de Sélestat à Saverne passèrent à Molsheim sans danger de croisement. Cette superposition des deux voies nécessita la mise en place de trois ponts et d'un imposant remblai de près de deux kilomètres de long. Par la même occasion, la ligne fut dotée de deux postes d'aiguillage et d'une seconde gare, bâtiment "provisoire" en colombage, qui resta pourtant en place jusqu'à son remplacement par la gare actuelle...

Afin que les voyageurs du quai supérieur ne soient pas obligés d'attendre les trains en plein air, une grande verrière de 80 mètres de long fut érigée vers

1880 pour couvrir l'ensemble des deux voies de la ligne Saverne-Sélestat. D'autres aménagements et modifications étaient projetés au début du XX^e siècle, mais la Première Guerre mondiale en empêcha la réalisation.

Évolution récente de la gare

Pour la petite histoire, on retiendra l'arrivée de l'empereur Guillaume II en gare de Molsheim (15 mars 1915), dans un train tracté par deux locomotives à vapeur. Vingt ans plus tard, le Conseil municipal s'opposa vigoureusement au projet prévoyant la suppression du transport des voyageurs pour toutes les gares de la ligne Molsheim-Strasbourg.

Le 11 mai 1940, le bombardement du quartier par les Allemands fit deux victimes civiles, tandis que plusieurs wagons et une voiture furent brûlés le long de la voie ferrée. Quatre ans après, le 9 septembre 1944, une attaque de l'aviation américaine provoqua l'explosion d'un train de munitions en gare de Molsheim, soufflant pas moins de 70 vitres du couvent Notre-Dame et une vingtaine de l'église paroissiale Saint-Georges.

Dans l'après-guerre, la baisse des fréquences de circulation ainsi que l'utilisation d'un matériel vétuste portèrent un préjudice croissant à l'utilisation du chemin de fer. Ainsi, la ligne omnibus Saverne-Molsheim fut supprimée en mars 1969, malgré la protestation des autorités locales et de plusieurs associations. Le trafic de marchandises fut encore maintenu jusqu'en 1988 et, par la suite, l'ancien talus de la voie ferrée fut partiellement



Érigées en 1879-1880, les installations de la gare haute de Molsheim étaient vraiment très impressionnantes. Au centre de cette photo, prise depuis la passerelle, se dresse le monte-charge hydraulique, construit en 1881.

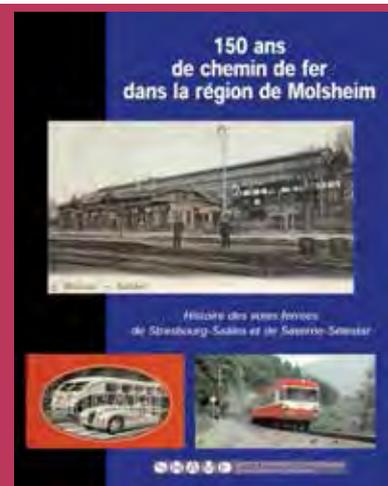
aménagé en piste cyclable. Devenue la 3^e gare du Bas-Rhin avec une fréquentation journalière de 2 800 voyageurs, l'étoile ferroviaire de Molsheim fut encore modernisée au cours des dernières décennies grâce, entre autres, à la construction d'une nouvelle gare, inaugurée le 23 avril 1994.

Actuellement, la ligne Strasbourg-Molsheim supporte quotidiennement 134 trains TER, ainsi que 8 à 12 convois de fret, selon l'activité économique. Ce goulet d'étranglement constitue un des problèmes majeurs du paysage urbain de Molsheim, suscitant bon nombre de projets et de polémiques...

Grégory OSWALD

Pour en savoir plus !

À l'occasion de cet anniversaire, la Société d'histoire et d'archéologie de Molsheim et environs a édité un ouvrage de 208 pages enrichies de 270 illustrations en couleur. Format 21 x 27 cm - édition brochée. Le livre "150 ans de chemin de fer" dans la région de Molsheim est en vente (29 €) en librairie et au Musée de la Chartreuse, 4 cour des Chartreux à Molsheim - tél. 03 88 49 59 38. Email : musee@molsheim.fr





Sur tous les panneaux d'agglomération d'Alsace, les opposants ont apposé un bandeau noir.

Lors de la manifestation du samedi 11 octobre, des milliers d'Alsaciens ont appelé à préserver leur Région (photo Stadler/Région Alsace).

Réforme territoriale

Vivre sans l'Alsace

Le 25 novembre 2014, l'Assemblée nationale adoptait en seconde lecture le projet de loi à 13 grandes régions métropolitaines au lieu de 22 actuellement, faisant fi des levées de boucliers des défenseurs de l'Alsace notamment. Le 1^{er} janvier 2016, l'Alca, l'Alsace-Lorraine-Champagne-Ardenne verra officiellement le jour au grand dam des 13 députés d'opposition alsaciens.

“**N**e tuez pas l'Alsace !”, pouvait-on lire sur la banderole déployée par les députés d'opposition alsaciens dans la salle des Quatre-Colonnes avant le vote sanction de l'Assemblée nationale du 25 novembre.

Il faudra désormais apprendre à vivre sans l'Alsace. Par 277 voix pour, 253 contre et 30 abstentions, l'Assemblée nationale a adopté le 25 novembre 2014, en seconde lecture, la nouvelle carte à 13 régions, qui comprend notamment la fusion des régions Alsace-Lorraine-Champagne-Ardenne, Poitou-Charentes, Limousin et Aquitaine, ainsi que celle du Nord-Pas-de-Calais et de la Picardie. Le projet de loi crée 13 grandes régions métropolitaines, au lieu de 22 actuellement, alors que le Sénat en proposait 15.

Tournée vers le pays de Bade

Ils étaient pourtant plusieurs milliers à avoir suivi la manifestation du 11 octobre, qu'ils soient Alsaciens de naissance ou de cœur. Pourquoi vouloir créer une grande région plus importante que la Belgique ou la Suisse ? Pourquoi vouloir s'obstiner à dédaigner le lien profond qui unit l'Alsace au pays de Bade et aux cantons de Bâle ? Cet ancrage a pourtant été défendu et soutenu depuis de longues années par différentes personnalités politiques dont Adrien Zeller, un Européen convaincu, humaniste engagé et homme intègre. A Molsheim, de nombreuses entreprises à capitaux allemands participent au développement et au dynamisme du bas-

AVANT



Carte de France et de ses 22 régions métropolitaines administratives actuelles appelée à disparaître en l'absence de toute concertation avec les collectivités territoriales concernées.

APRES



Carte des 13 régions selon le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale le 25 novembre 2014. Seuls, la Bretagne, la Corse, le Centre, l'Ile-de-France, les Pays de Loire et Provence-Alpes-Côte d'Azur restent inchangés.

sin d'emploi. Que ce soient Merck-Millipore et ses 1 200 emplois, Osram (700 emplois), ou encore Mercedes-Benz (600 emplois) l'économie alsacienne se conjugue depuis plusieurs dizaines d'années avec des partenariats d'outre-Rhin. Avec la création de l'Alsace-Lorraine-Champagne-Ardenne, le gouvernement tourne le dos à cette logique de terrain. Lors du référendum du 7 avril 2013 sur le Conseil unique d'Alsace, la cité Bugatti avait déjà montré sa volonté de

changement en votant massivement et en réalisant ainsi le plus fort pourcentage de oui sur la Région.

L'Alca synonyme de contraintes financières nouvelles

Réduire le mille-feuille administratif était l'une des principales réponses du Conseil unique d'Alsace. La création de l'Alca (ou *Chamallo* ou *Charal*) se résumera avant tout pour les Alsaciens à une augmentation des impôts et à une dilution des richesses au sein de la future méga-région. Et même si Strasbourg conserve pour l'instant son statut de capitale européenne, le centre géographique et administratif de l'Alca se situera davantage à Metz ou à Nancy. Demain, les Champenois et les Lorrains exigeront que les administrations de la Région et de l'Etat s'installent au centre du territoire, avec pour conséquence une perte sèche en emplois pour l'Alsace.

En conclusion, avec cette réforme, l'Alsace risque d'être privée de son identité propre. A terme ce sont le dynamisme de l'économie alsacienne et le modèle de développement régional qui seront affectés. Ce combat, n'est pas mené contre nos voisins champenois et lorrains si profondément respectables, il est mené parce que cette décision a été prise sans aucune concertation ni dialogue avec les collectivités locales concernées. La démarche entreprise porte en elle un réel mépris pour l'Alsace, pour tous les Alsaciens qu'ils le soient de cœur ou de naissance.

Tableau comparatif des trois régions

Source Insee	Alsace	Lorraine	Champagne-Ardenne
Population (nombre d'habitants)	1 852 325	2 356 600	1 333 923
	33 %	43 %	24 %
Superficie (km ²)	8 260	23 547	25 606
	14 %	41 %	44 %
Richesse créée annuellement (PIB en M€)	52,1	44,3	36,6
	39 %	33 %	28 %
Exportation (Milliards €)	29,5 Mds €	17,5 Mds €	10,7 Mds €

Malgré un territoire nettement plus réduit par rapport à ses deux consœurs, l'Alsace affiche un Produit intérieur brut (PIB) supérieur. Avec la fusion des trois régions, il y aura inévitablement un transfert des richesses.

Rallye de France Alsace le 3 octobre à Molsheim

Latvala, roi de l'asphalte

Le public était venu nombreux applaudir Sébastien Ogier qui espérait remporter un deuxième sacre de champion du monde à domicile. C'était sans compter sur les ennuis mécaniques et sur la rage de son coéquipier, Jari-Matti Latvala qui s'impose en Alsace et qui empoche le 12^e succès de sa carrière, le premier sur asphalte.



Il y avait foule en ce vendredi 3 octobre pour admirer les belles cylindrées



Jari-Matti Latvala, le vainqueur de cette épreuve, avec sa drice de charme Noémie Philippon (Photo: J. Latvala)

L'équipage Christophe Troesch et Delphine Schlennstedt au volant de leur bolide molshémien, la Fiat 500 Abarth n°106 termine à la 58^e place.



Le groupe Volkswagen a trusé les défilés



... plus de huit minutes de retard sur Latvala au terme de la première journée, Sébastien Ogier affichera quand même trois points à son actif en remportant la Power stage.



Malgré sa désillusion, Sébastien Ogier a salué son public venu l'ovationner. Bravo champion !

FRANCE



... édition tout sourire aux côtés de l'ambassadeur (du Passion photo club).



Deux bijoux estampillés Bugatti se sont invités à la fête : la Veyron Grand Sport détentrice du record de monde de vitesse des voitures de série...

... et la non moins somptueuse Bugatti Atalante, type 57 de 1938 et son moteur huit cylindres, bichonnée par Arsène Munch.



... deux premières places du podium



Même les pilotes avertis peuvent se laisser surprendre... comme ici l'équipage 42 lors de la spéciale de Sondernach.

Concours des lumières de Noël

Que les lumières soient !

Tout le monde s'accorde à dire qu'à Noël tout s'illumine. Encore faut-il avoir du goût pour bien décorer ses extérieurs. La commission fleurissement de Molsheim, emmenée par sa présidente Brigitte Gremmel, milite pour des illuminations raisonnées loin du tape-à-l'œil tous azimuts, tout en incitant le maximum de concitoyens à concourir...



Le Molshémien : Depuis quand avez-vous l'idée d'organiser ce concours des Lumières de Noël ?

Brigitte Gremmel : C'est en 2001 que les membres de la commission du fleurissement de la Ville de Molsheim invitent pour la première fois les habitants à participer à un concours de décoration de Noël dénommé "Lumières de Noël". Nous ne souhaitons toutefois pas que nos rues prennent des allures de parc d'attractions, ou de casinos de Las Vegas.

L.M. : Comment avez-vous donc procédé ?

B.G. : Depuis quelques années, en Alsace, plusieurs instances constataient que la période de Noël ressemblait plutôt à un champ de foire qu'à l'anniversaire d'une naissance divine.

Par souci de "rééquilibrage", à l'automne 2001, Mgr Doré, alors archevêque de Strasbourg, Marc Lienhard, président de l'Eglise de la Confession d'Alsace et de la Moselle et Jean Hoffet, conseiller régional et l'un des porteurs de l'idée, se réunissent et se mettent au travail. Soucieux

de soigner l'image si attachante de l'Alsace, tout en cultivant ses différences et son originalité, ils sont soutenus par le regretté Adrien Zeller, alors président de la Région Alsace afin de redonner à Noël la dimension qui est sienne, celle d'une fête chrétienne tout en valorisant la création contemporaine. C'est ce que nous avons choisi de faire à Molsheim.

En nous appuyant sur le support diffusé par le Conseil régional, nous avons établi une charte (consultable à l'accueil de la mairie). Il nous importait alors que notre ville diffuse une image douce et sereine d'un Noël bien de chez nous, aussi bien pour ses habitants que pour les touristes.

L.M. : Quelles sont les principales règles à respecter pour espérer obtenir un prix ?

B.G. : Ce concours concerne toutes les habitations : maisons particulières, balcons et immeubles, hormis les commerces.

Il s'agit avant tout de respecter Noël et ses traditions régionales. Aussi, nous conseillons de choisir des sources lumineuses douces et de privilégier une harmonie des couleurs. Savoir habiller et illuminer les contours de portes, les fenêtres, les sapins ou les arbres de son jardin est souvent plus agréable à l'œil qu'une multitude de sujets et de pères Noël accrochés çà et là. Certains concitoyens sont très doués et confectionnent des figurines ou des compositions absolument charmantes. L'ensemble peut être rustique ou sophistiqué mais il doit être réalisé avec goût.

L.M. : Qui compose le jury ?

B.G. : Nous sommes environ une dizaine de personnes à sillonner les rues de Molsheim entre le 10 et le 30 décembre, à la nuit tom-



Noël, c'est la fête de la douceur et de la féerie par excellence dont nous tentons de préserver l'harmonie.

L.M. : Quels sont les différentes récompenses ?

B.G. : Les prix sont attribués, après calcul de la moyenne des notes données par chaque membre du jury. Ainsi un lot de 12 bouteilles de vin d'Alsace et un diplôme récompensent celui qui monte sur la plus haute marche du podium. Le titulaire du 2^e prix reçoit six bouteilles et un diplôme. Enfin, le 3^e prix se compose d'un lot de trois bouteilles de vin d'Alsace et d'un diplôme. Des diplômes d'encouragement sont également décernés. Enfin, à l'instar des récompenses pour les maisons fleuries, les lauréats du 1^{er} prix sont hors concours pour les trois années suivantes mais sont toujours conviés à la remise des prix. C'est au printemps que se déroule chaque année cette cérémonie dans la salle Manderscheidt de l'Hôtel de la Monnaie.

Propos recueillis par R.S.

bée. Outre des jardiniers employés à la Ville, nous avons la chance de compter dans nos rangs des élus ainsi que des habitants soucieux de l'embellissement de la cité Bugatti. Nous lançons d'ailleurs un appel à d'autres bonnes volontés susceptibles de venir renforcer les rangs du jury.

L.M. : Comment faire pour concourir ?

B.G. : En ce qui concerne les maisons, nul besoin de s'inscrire. Par contre, quand il s'agit d'un balcon, l'inscription est nécessaire. Elle nous permet de retrouver plus facilement son propriétaire lors de notre tournée. Pour les immeubles, une affiche est placardée dans le hall d'entrée. Quant à la petite résidence, des bulletins sont préalablement déposés dans les boîtes aux lettres. Dûment remplis, ils peuvent ensuite être déposés à l'accueil de la mairie.



Guirlandes de sapin lumineuses et étoiles éclairantes participent à la magie de Noël.

Pourquoi décorer sa maison ? Ce sont eux qui le disent



J'aime faire ça !

Comme ça !
Juste pour le plaisir

Pour agrémenter le quartier

Pour faire plaisir

Parce que c'est Noël !

Selon Brigitte Gremmel, "il est parfois difficile de mettre des mots sur les sentiments qui animent les participants. Mais une petite étincelle de lumière danse dans leurs yeux. Elle traduit une joie, un bonheur quasi enfantins. Et c'est cette petite étincelle qui fait grimper "ces grands enfants" sur leurs échelles, afin que les lumières de Noël, dans le froid de nos hivers, réchauffent les cœurs. C'est cadeau ! Un doux moment de partage offert au regard du passant. "

Ecole élémentaire de la Monnaie

125 casques et gilets distribués

Pour la 6^e année consécutive, les classes de CP ont reçu des casques et des gilets fluorescents pour compléter leur panoplie du parfait petit cycliste. Outre les actions de la police municipale actuellement dispensées aux élèves de cycle 3, la ville de Molsheim poursuit sa politique de sensibilisation aux règles du savoir bien circuler à bicyclette. A la question, "que faut-il avoir pour bien circuler à vélo ?", une multitude de petits doigts se sont



Le casque est au vélo ce que la ceinture de sécurité est à la voiture, a tenu à rappeler le brigadier chef de la Police municipale aux cinq classes de CP de l'école élémentaire de la Monnaie.



Les 125 élèves ont revêtu le gilet estampillé "Tous en sécurité avec la Ville de Molsheim".

levés dans la cour de l'école élémentaire de la Monnaie. "Des pistes cyclables", ont répondu certains, "des lumières et un casque pour se protéger la tête", ont renchéri d'autres enfants. Et même si elle a dû élever la voix pour se faire entendre au milieu d'un brouhaha

général, Chantal Jeanpert adjointe en charge des affaires scolaires secondée par Renée Serrats, son homologue à la sécurité, a réussi à faire passer le message auprès des 125 petits écoliers.

R.S.

Aide à domicile - L'Abrapa recrute

Le Service d'aide et d'accompagnement à domicile recrute du personnel aide à domicile pour effectuer des remplacements. Pour postuler, il faut :

- savoir assurer l'entretien d'un logement et préparer des repas
- faire les courses
- assister la personne dans les gestes de la vie quotidienne
- avoir des qualités humaines et relationnelles,
- avoir si possible une expérience-préalable ou une qualification

dans l'aide à la personne - être disponible et mobile (permis + voiture indispensables). Etudiants, demandeurs d'emploi, personnes en reprise d'activité ou cherchant un complément de revenu, venez découvrir un métier de contact, d'écoute, diversifié, évolutif auprès d'une structure offrant un encadrement de proximité et un savoir-faire de plus de 50 ans. Envoyer son CV et sa lettre de motivation à : ant.molsheim@abrapa.asso.fr

abrapa
AIDE A DOMICILE ?

- Un métier de contact, d'écoute, diversifié, évolutif, proche de chez vous.
- Une structure offrant un encadrement de proximité
- Des postes à pourvoir sur l'ensemble du département

Intéressé(e)? Rejoignez-nous!

Temps complet ou partiel
Majoration de salaire les week-ends et jours fériés
Indemnités kilométriques et du temps de déplacement

ETUDIANT(e), vous cherchez un job rémunéré pendant vos études? Vous êtes étudiant(e) et disponible? Contactez nous...



Les membres de la famille, les élus et anciens élus ont assisté au dévoilement de la plaque de "l'Allée Pierre Klingenfus"

Allée Pierre Klingenfus

Volontaire et courageux

Le 4 octobre, la Ville procédait à l'inauguration officielle de l'Allée Pierre Klingenfus en présence de personnalités locales et de membres de la famille de l'ancien maire disparu le 4 mars 2013. Cette nouvelle voie enjambe la Bruche et emprunte le pont de la Liaison interquartiers, un projet que l'ancien Premier magistrat a été heureux de voir aboutir.

“ **A**ujourd'hui, nous ne devons ressentir ni tristesse, ni mélancolie, mais de la volonté et du courage,” a rappelé le Premier magistrat, Laurent Furst devant la tombe de Pierre Klingenfus, son prédécesseur aux commandes de la ville de Molsheim. Volonté et courage, deux qualités qui résument à la perfection le parcours de cet homme de conviction, disparu le 4 mars 2013 à l'âge de 88 ans. A tour de rôle, membres de la famille, élus et anciens élus de la cité Bugatti ont déposé 24 roses rouges sur sa tombe, auréolée pour la circonstance du drapeau de la Légion d'honneur cher à

Pierre Klingenfus. Ces 24 fleurs symbolisaient le nombre d'années passées en tant que maire de Molsheim de 1971 à 1995.

En témoignage de l'attachement qu'il vouait à “sa bonne ville de Molsheim” et surtout pour lui rendre un ultime hommage, l'équipe municipale a choisi de baptiser la nouvelle voie reliant le centre-ville au quartier des Prés et à la gare, *Allée Pierre Klingenfus*, en accord avec les enfants de l'ancien maire. Ainsi, les destinées de la cité Bugatti et de son ardent défenseur resteront à jamais liées.

24 roses rouges symbolisant les 24 années passées à la tête de la Ville ont été déposées sur la tombe de Pierre Klingenfus.



R.S.



En tête avant la dernière spéciale du rallye de Saint-Seine-l'Abbaye (21) en septembre dernier, David Meyer au volant de sa 106 a malheureusement dû abandonner. (Documents remis)

Auto racing sport

La saga de l'asphalte

Chez les Meyer, on est pilote de père en fils et d'oncle en neveu... Après André, ce sont David et son cousin Gabriel qui sont devenus les as du volant de la famille. Ils ne vivent et ne respirent presque que pour le rallye automobile en espérant s'aligner un jour sur le rallye de France s'il s'avère que l'étape alsacienne perdure...

Licenciés à Auto racing sport, David Meyer et Gabriel Huberschwiller partagent non seulement la même famille -ils sont cousins- mais aussi la même passion du sport automobile. *“C'est mon papa, André, qui nous a transmis le virus”*, explique David. Tout petits, les deux cousins alors âgés de 5 et 10 ans le suivaient dans le garage familial et le regardaient mettre ses mains dans le cambouis histoire de faire vrombir les chevaux sous le capot. C'était au début des années 1980.

Au volant de sa Talbot Sunbeam TI, André s'engageait sur les différentes courses régionales aux côtés de son beau-frère copilote, Guy Heid. Et c'est Alain, le frère de Guy et le parrain de David, qui s'occupait de l'assistance technique. Les rallyes du Florival, de Mulhouse ou du Rhin n'avaient plus de secret pour eux. C'est lors d'une épreuve qu'ils rencontrent un couple de mordus de l'asphalte comme eux, Cathy et Joël Juif. L'idée de créer une association germe alors dans leur tête.

Un budget de 15 000 €

En 1986, Auto racing sport voit officiellement le jour. *“Notre but était de mettre notre savoir-faire au service de jeunes équipages”*, explique André Meyer. L'association accueille tous les mordus de voiture *“qu'ils soient amateurs de courses de côte, de slalom ou de rallye”*. Aujourd'hui, André a quitté sa combinaison et son casque de pilote. Il est devenu le photographe officiel de l'association et continue d'assurer l'assistance technique, quand



Gabriel Huberschwiller a préparé sa voiture durant de longs mois et espère bien reprendre la course dès la saison prochaine.

son métier de chauffeur routier le lui permet. Ce sont donc son fils, son neveu, ses amis avec leur fils Styve Juif qui reprennent le flambeau. Côté bolide, Gabriel retape depuis plus d'un an, avec son père et son beau-frère, une Clio "avec laquelle [il] n'a encore jamais couru". Une opération du dos l'a éloigné des circuits mais l'envie de piloter le démange. "Cette saison, c'est moi qui conduisais la camionnette-plateau

pour transporter la voiture de David". Quant à son cousin justement, il est resté fidèle à sa 106 Peugeot qui lui a permis plusieurs fois de monter sur la première marche du podium dans sa catégorie et de disputer la finale de la coupe de France. "Je souhaiterais bien la troquer contre une 208, plus récente et plus puissante" mais c'est côté finance que le bât blesse. Pour acquérir la voiture de ses rêves, un

investissement de 60 000 € est nécessaire. Sans oublier qu'outre ce premier poste de dépense, il s'agit ensuite d'établir un budget annuel pour pouvoir concourir. Une course comptant pour la Coupe de France nécessite environ 650 à 750 € d'inscription contre 350 € en rallye régional. Chaque week-end de course impose l'hébergement en hôtel de quatre à cinq personnes pour une nuit (pilote, copilote et mécanos). A cela s'ajoutent le poste carburant, les pneumatiques et autres frais variés. Mises bout à bout, en imaginant que tout se passe bien, ces dépenses pour une saison s'élèvent ainsi à près de 15 000 € pour une dizaine de courses. "Le rallye est un sport parfois frustrant, car ce n'est pas le plus expérimenté qui a forcément la meilleure voiture", avoue David. Mais avec son cousin Gabriel, ils espèrent tout de même disputer un jour une épreuve du WRC. Et pourquoi pas en Alsace ?

R.S.

La course aux licenciés et aux sponsors

L'association Auto racing sport a été créée en 1986. Actuellement elle compte quatre pilotes licenciés parmi ses membres mais espère bien renforcer ses rangs. "Nous lançons un appel à tous les amateurs de course automobile et également à tous les sponsors qui voudraient nous soutenir en par-

ticipant aux frais de course, ou en fournissant des pièces, des pneus de course...", indique le président André Meyer.

Renseignements :

Auto racing sport, 7 route des Loisirs
67120 Molsheim - tél. 03 88 47 33 72.



André Meyer au volant de sa Talbot Sunbeam TI au rallye du Florival en avril 1983



L'assistance technique a toujours représenté un atout indéniable au sein de l'association.

Commerces de proximité

Molsheim décroche un 2^e sourire

L'Association des artisans et des commerçants de Molsheim et environs a décroché en 2013 un deuxième sourire lors de l'organisation de la journée des commerces de proximité. Matérialisé par un panneau d'entrée de ville, ce label démontre les efforts entrepris par les associations et les élus pour redynamiser leur centre-ville.



Christiane Eck, Rénée Serrats, Dominique Weber et Coryse Lecocq de la CCI (de g. à d.) brandissent le panneau d'entrée de ville orné de deux sourires.

Le 6 octobre, Christiane Eck et Dominique Weber, respectivement présidente et secrétaire de l'Association des artisans et des commerçants de Molsheim et environs accompagnés de Renée Serrats adjointe en charge de la sécurité se sont vus décerner le label

“Commerces de proximité dans la ville”. Participant pour la deuxième année consécutive à la Journée nationale du commerce de proximité, l'Asaco a ainsi décroché un 2^e sourire. En 2013, 52 villes bas-rhinoises ont été récompensées par 1, 2 ou 3 sourires.

Accessibilité - Rappel

L'ordonnance n° 2014-1090 relative à la mise en accessibilité des établissements recevant du public, des transports publics, des bâtiments d'habitation et de la voirie pour les personnes handicapées a été publiée le 26 septembre 2014. Ce texte reprend le principe de la création d'un Agenda d'accessibilité programmée ou Ad'AP. La durée maximum de cet échéancier sera de 3 ans. Il s'agit d'un document de programmation pluriannuel des travaux et de leur financement (d'une durée de 1 à 3 ans selon la situation).

Une campagne de communication forte devrait être faite par les pouvoirs publics autour du nouveau site www.accessibilite.gouv.fr.

Pour tout renseignement, contacter Yaël Hubert, chargée de l'urbanisme à la mairie de Molsheim, Email : yhubert@molsheim.fr tél. 03 88 49 58 40.

Quoi de neuf chez les professionnels de santé ?

Nom	Spécialité	adresse	coordonnées
Fabrice Colas	Pharmacopée, acupuncteur, praticien de médecine chinoise	8 rue Saint-Martin	tél. 09 81 37 92 53
Maëlle Largentier	Psychomotricienne	43 rue Saint-Georges	tél. 06 76 04 98 61
Mylène Juchs	Pédicure - podologue	9 rue des Capucins	tél. 03 88 48 45 26
Maurice frères	Opticien - regroupement des magasins des rues du Mal Foch et de l'Allée Carl	8 Allée Jean-Pierre Carl	tél. 03 88 38 54 90

Appel

Nouveaux commerçants,
vous souhaitez figurer
dans cette rubrique,
contactez-nous :
Service communication
tél. 03 88 49 58 28

Quoi de neuf ?

La Bodega

Outre le tube des *Négresses Vertes*, la Bodega c'est aussi depuis le 31 octobre le nouveau rendez-vous de tous les aficionados des tapas, sangrias, cocktails, bières, jambons ibériques. Le tout dans un décor très coloré. Ce sont Pauline et Charlotte secondées par Sandrine qui y sont aux commandes. Après plusieurs séjours studieux en Espagne, les voilà de retour prêtes à relever le défi au 1 rue de Strasbourg. Pour compléter leur offre déjà bien alléchante, des soirées à thème seront proposées : cours de salsa et ambiance musicale, le tout sous le soleil espagnol. Olé !

Heures d'ouverture :

Du lundi au jeudi de 11 h à minuit ; les vendredis et samedi de 11 h à 1 h 30 et le dimanche de 17 h à minuit. Fermé le mercredi- Tél. 03 88 18 58 69
<https://www.facebook.com/pages/La-Bodega/573681002759805?fref=ts>



Be n'coiff

A en croire Marie et Cathy, un magasin de produits et d'articles de coiffure pour professionnels et particuliers faisait défaut à Molsheim. Et bien grâce aux deux anciennes coiffeuses, les clients amateurs de shampoing nature ou non, de soins et de bijoux pour cheveux, de matériel électrique et même de vernis peuvent désormais pousser la porte du 28 place de l'Hôtel de Ville et dénicher le soin capillaire fait pour eux grâce aux conseils de Marie et Cathy.

Heures d'ouverture :

du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
le samedi de 9 h à 17 h - Fermé le mardi
Tél. 03 88 20 01 42
<https://www.facebook.com/bencoiff?fref=ts>

A fleur de pot

A l'étroit dans sa précédente boutique, Thierry Mahon a déménagé au 10 place de l'Hôtel de Ville. Tout feu tout flamme, le fleuriste peut donner libre cours à son imagination et à son talent de décorateur dans une ambiance féérique digne de la reine des neiges. Sous la coupole une gloriette métallique dévoile son lot de suspensions, de sujets à poser, sans oublier les compositions florales qui feront tourner la tête à tous les visiteurs.

Heures d'ouverture : du mardi au vendredi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h 30 - le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h - les dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h - Fermé le lundi
Tél. 03 88 04 54 05 <https://www.facebook.com/pages/A-Fleur-De-Pot/161127967430798?fref=ts>



Chantiers à Molsheim

Le point sur les travaux

Hôtel de Ville

Les travaux se poursuivent et la grue devrait disparaître du paysage du centre-ville dès le 6 janvier.

Rue Saint-Martin :

La charpente du premier bâtiment est installée. Celle du second est en cours d'achèvement. Les ouvriers se sont attaqués à la réalisation de l'entre-deux qui abritera à terme la cage d'escalier



et l'ascenseur desservant les deux entités.

Aile droite service technique :

Parallèlement aux travaux de la rue Saint-Martin, les ouvriers poursuivent la rénovation de l'aile droite qui accueillera les services techniques et le Service animation jeunes. La toiture est terminée et les huisseries sont posées.

Garderie du Centre

Les bâtiments modulaires ont été installés fin octobre dans la cour de l'école maternelle du Centre. Depuis le 3 novembre, les parents doivent obligatoirement déposer et rechercher leur progéniture dans les structures abritant les services de la garderie durant toute la durée du chantier.



Statue de la Vierge - porte des Forgerons

De la mi-septembre à la mi-novembre, la statue de la Vierge qui habille la porte des Forgerons a été rénovée. Après réalisation de stratigraphies picturales des différents éléments pour détecter d'éventuelles sous-couches de peinture, la société a procédé au sablage complet puis à la pose d'une couche d'anti-rouille avant d'appliquer les dorures et les polychromes de finition.



Sentier piétonnier *Grasweg*

D'une longueur de 135 m, le sentier dénommé *Grasweg* relie la rue des Vergers à la route Ecospace et représente un axe privilégié pour tous les habitants du quartier souhaitant accéder directement à la gare. Aménagé dans les années 1990, ce sentier n'était pas éclairé. La Ville a décidé d'installer quatre mâts d'éclairage d'une hauteur de 4 m pour sécuriser le cheminement piétonnier des riverains. Le montant de ce chantier s'élève à 11 000 € TTC.



Chemins ruraux

Au printemps 2013, la Ville de Molsheim a engagé des travaux de réfection sur les chemins ruraux afin d'améliorer les conditions d'accessibilité des riverains et des viticulteurs. Sur les hauteurs du vi-

gne, en direction d'Avolsheim, les *Neulandweg*, *Wolfslochweg* et *Kurzwandlintzerweg* ont ainsi été bétonnés pour leur garantir une certaine robustesse et une meilleure longévité. Au printemps 2014 une deuxième campagne a permis de bétonner

les *Bruderthalweg*, *Untererseilerweg* et *Untererleimenweg*. Enfin le dernier grand chantier concerne le *Finkenhofweg*. Ce chemin, d'une longueur totale de 1 100 m a été rénové pour un montant total de 150 000 € TTC. Au total les travaux concernent près de 3 800 m de chemins ruraux.



Au total ce sont près de 3,8 km de chemins qui ont été rénovés.



Sentier piétonnier entre la rue de Saverne et la rue des Remparts

La Ville envisage de créer un sentier piétonnier entre la rue de Saverne et la rue des Remparts. D'une longueur de 45 m et d'une largeur de 2,5 m, ce sentier complètera l'accès existant déjà entre ces deux voiries au niveau du restaurant du Cerf. Le montant de ce chantier est estimé à 30 000 € TTC, incluant le pavage et le réseau de gainage.



Côté rue des Remparts entre les numéros 13 et 15. Le sentier se situera à l'emplacement actuel de la barrière de chantier.

Côté rue de Saverne, entre les numéros 39 et 41.

Le groupe Avançons ensemble pour Molsheim

Madame, Monsieur,

Etre en charge d'une ville c'est faire face à des réalités, des situations qui s'imposent à vous : la baisse des crédits d'Etat et le prélèvement dit de péréquation au profit d'autres communes sont en train d'ébranler la capacité d'investissement de la Ville.

C'est injuste et cruel pour Molsheim qui a fait tant d'efforts pour contenir ses dépenses et rembourser ses dettes.

La politique du gouvernement est simple : réduire les dotations aux collectivités, les obligeant ainsi à augmenter les impôts locaux. Politiquement les élus en porteront la responsabilité devant l'opinion publique.

Pour 2015, et pour la 10^e année consécutive nous n'augmenterons pas les taux fiscaux de la Ville. Pour atteindre cet objectif, il nous faudra faire preuve de plus de rigueur, apprendre plus souvent à dire non et surtout freiner notre politique d'investissement. C'est triste d'en arriver là, mais pour éviter les problèmes demain, il faut être réaliste aujourd'hui.

Bien cordialement à vous,

Mesdames et Messieurs Evelyne Bernhart, Aydin Bolat, Cindy Cardoso, Vincent Chatte, Valérie Deblock, Evelyne Dingens, Laurent Furst, Philippe Heitz, Danielle Heller, Arsène Hitier, Danielle Huck, Chantal Jeanpert, Maxime Lavigne, Philippe Lefèbre, Patrick Marchini, Séverine Munch, Thierry Peter, Patrick Sabatier, Guy Salomon, Renée Serrats, Jean Simon, Mireille Sitter, Gilbert Steck, Sylvie Teterycz, Joëlle Wach, Jean-Michel Weber et Catherine Wolff.

“Conformément à l'article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales : “Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale”.

Le groupe Ensemble, construisons une démocratie locale à Molsheim

Texte non parvenu dans les délais impartis.

Mme Marie-Béatrice Devidits et M. Maxime Munschy

Dans ce numéro, retrouvez les carnets rose et blanc pour la période du 1^{er} septembre au 30 novembre 2014

Naissances

Bienvenue à ...

Septembre

- **Remzy**, fils de Fatma YESILTAS et de Resit YILDIRIMLAR
- **Abby-Gaëlle**, fille d'Angélique LECOURTOIS et de Gabriel BERGUER
- **Arwa**, fille de Sabrina FEKARI et de Lofti GLID
- **Milan**, fils de Laura WIRTZ
- **Domitille**, fille de Delphine BARDIAU et de Guillaume PELLENARD
- **Ender**, fils de Sevil YILDIRIM et de Mehmet AKPINAR



Octobre

- **Khera-Lyz**, fille de Marie-Elise LEUTHNER
- **Alan**, fils d'Amel BENTAYEB et de Walat ALI
- **Louis**, fils de Xiaojia ZHU et de Marc SIAT
- **Romane**, fille de Géraldine EYEN et de Mickäel SOHET
- **Lucie**, fille de Nathalie CARO et de Christophe FRAHIER
- **Léna**, fille de Léa LE NOIR et de Yusuf AYTAÇ
- **Assia**, fille de Houda OUAYAD et d'Abderrahmane AMZIL
- **Aylin**, fille d'Emilie DIDIER et de Ferat GIRGIN
- **Jordan**, fils de Sabrina SIMON
- **Souhayl**, fils de Latifa NAAMOUN et de Batiste GODIE
- **Nolan**, fils de Keltoum PFISTER et de Cédric REBSTOCK
- **Büsrä**, fille de Hacer ERDINC et de Mahmut AKDEMIR

Novembre

- **Asma**, fille de Mabrouka BEN HADJ HAMED et de Farid HAJEJ
- **Siwar**, fille de Mabrouka BEN HADJ HAMED et de Farid HAJEJ
- **Tyméo**, fils de Mélissa BOURGOIN et de Yannick ARTOUS
- **Serena**, fille de Jennifer LUTZ et de Jérôme MULLER
- **Louna**, fille de Virginie CHRIST
- **Sélène**, fille d'Emeline VASSEUR et d'Orphé-Emmanuel PRADEL
- **Arsène**, fils de Céline ARNOULD et d'Alban LORREARD

Mariages

Tous nos vœux de bonheur à ...



Lydie MERLING et Jonathan MULLER	6 septembre 2014	Hoda GHELAISSA et Youssef KHANOUSS	11 octobre 2014
Martine MARÉCHAL et Michel PAFFENHOFF	6 septembre 2014	Esin KOCATAS et Sefa CELIK	11 octobre 2014
Nadine SCHWOB et Patrick WEBER	13 septembre 2014	Sarah MERGAULT et Lionel SIRVEN	18 octobre 2014
Nathalie LACKER et Bruno VERGER	20 septembre 2014	Audrey FILSER et Olivier CREPLET	25 octobre 2014
Marie GRIMM et Mathieu PAULEN	20 septembre 2014	Duangdaw KANANKANG et Kevin JEANPERT	15 novembre 2014
Nadia AKAJJOUJ et Cyril BORDES	27 septembre 2014	Marie VINCENT et Guy PENSAVALLE	22 novembre 2014
Charlotte CHAUSSON et Vincent FOURNAISE	27 septembre 2014	Pascale JOST et Patrick SCHIBI	22 novembre 2014
Melek BULUT et Erkan TASKAFA	11 octobre 2014	Valérie MERTZ et Jean Michel STRACH	28 novembre 2014

Orfèvre en arômes



Robert
Klingenfus

VIGNERONS DE PÈRE EN FILS DEPUIS QUATRE GÉNÉRATIONS

Offre spéciale Noël
- 10 % *

* sur présentation
de cette annonce

60 rue de Saverne 67120 Molsheim
Tél. 03 88 38 07 06 - Fax. 03 88 49 32 47
Mail. : alsace-klingenfus@wanadoo.fr

Fabus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération

*Dominique
Weber*



Choix - Qualité - Conseil - Prix

15, rue de Saverne - 67120 MOLSHEIM - Tél. 03 88 38 16 92

03 88 38 14 64 AMBULANCES AGRÉÉES

(Agrément 67 073 82)

Taxi — V.S.L.

3, rue Pasteur
67120 MOLSHEIM

Paffenhoff s. à r. l.

ENTREPRISE DE POMPES FUNÈBRES
Prise en charge de toutes démarches et formalités

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler

www.creditmutuel.fr

CRÉDIT MUTUEL RÉGION MOLSHEIM
26, PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE - 67120 MOLSHEIM
CAISSES LOCALES DE : ALTORF - MOLSHEIM
SOULTZ-LES-BAINS - WOLXHEIM
TÉL. : 0820 09 55 68 (0,12 €/MIN)

est nettoyage

NETTOYAGE DE FIN DE CHANTIER
ENTRETIEN DE PARTIES COMMUNES D'IMMEUBLES,
BUREAUX



102A, rue du Four
67210 GOXWILLER

Tél. 03 88 95 02 32
Fax 03 88 95 07 51

CHAUFFAGE - SANITAIRE - CLIMATISATION
NOUVELLES ÉNERGIES

Entreprise agréée



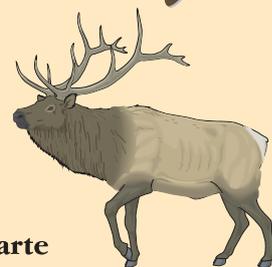
PAFFENHOFF

26, rue du Général-de-Gaule
67120 MOLSHEIM

Tél. 03 88 38 31 22
Fax 03 88 49 35 90
sarlchauffagepaffenhoff@orange.fr

Restaurant au Cerf

*La famille Munsch
vous souhaite
de joyeuses fêtes de
fin d'année*



à midi : Plat du Jour & Carte
le soir : Tarte Flambée & Carte

55, rue de Saverne - 67120 MOLSHEIM - Tél. 03 88 48 85 53

EUROVIA
VINCI

AGENCE DE MOLSHEIM
13, route Industrielle de la Hardt
67129 MOLSHEIM CEDEX
Tél. 03 88 47 99 19
Fax 03 88 38 88 97

Travaux publics - Terrassements
Routes - Enrobés
Assainissement - Canalisations

EUROVIA
VINCI

Auberge Vigneronne "WINSCHNUTZER"



Hélène KAES

*Ses Spécialités Alsaciennes
Ses Tartes Flambées*

Les vins de la Cave KAES Henri peuvent être dégustés à l'Auberge

12, place de la Liberté - 67120 MOLSHEIM
Tél. 03 88 38 55 47 - Port. 06 86 98 91 06
06 70 33 30 74 - E-mail : feldbaum.kaes@yahoo.fr